



FICHE DE POSTE

Classification : P1
N° 2023-165

ASSISTANT·E DE SERVICE SOCIAL

**3114 – Centre Répondant de Bordeaux Pôle
P.U.M.A.**

Page 1/6

Informations générales

Établissement : Centre Hospitalier Charles Perrens (Bordeaux)

Intitulé de l'offre : Assistant·e de service social du Centre Répondant 3114 de Bordeaux

Référence métier : Assistant·e social·e – Code Métier : 10F40 (version informatisée 2008 du répertoire des métiers de la Fonction Publique Hospitalière)

Poste à temps : Partiel (50 %)

Responsables hiérarchiques : Mme AUREJAC Nathalie, Cadre de Santé

Responsables Fonctionnels : M. le Docteur F. GIRON
Mme le Docteur C. BERGEY, Chef de pôle

Candidature à adresser à : recrutement@ch-perrens.fr

Ou

Centre Hospitalier Charles Perrens

Direction des Ressources Humaines

121 rue de la Béchade - CS 81285 - 33076 BORDEAUX Cedex

Présentation de l'Établissement

Centre Hospitalier Charles Perrens

Le Centre Hospitalier Charles Perrens est un établissement public de santé mentale situé à Bordeaux. En plus des missions de diagnostic, de soins et de prévention des maladies mentales, l'établissement assure des activités d'enseignement et de recherche en collaboration avec l'Université et le CHU de Bordeaux avec lesquels il forme l'un des plus importants pôles hospitalo-universitaires de France.

Sa zone d'attraction s'étend sur la ville de Bordeaux, les communes de Bordeaux Métropole situées sur la rive gauche de la Garonne, et l'Ouest du département, de Lesparre à Arcachon. L'établissement rayonne par ailleurs sur toute la région Nouvelle-Aquitaine pour certaines activités dont il est le référent.

L'établissement est un acteur économique majeur de la métropole et de la région : 1 700 agents (ETP), un budget d'environ 110 millions d'euros, une file active d'environ 25 000 patients en croissance constante, et une capacité de 506 lits et 304 places ainsi que 60 lits et places pour la Maison d'Accueil Spécialisée.

Le 3114 - Numéro National de Prévention du Suicide (2NPS)

Actif depuis le 1er octobre 2021, le 3114 est un nouvel acteur-clé dans la stratégie globale de prévention du suicide, pilotée par le ministère de la Santé et de la Prévention au national et par les Agences



FICHE DE POSTE

Classification : P1
N° 2023-165

ASSISTANT·E DE SERVICE SOCIAL

3114 – Centre Répondant de Bordeaux Pôle P.U.M.A.

Page 2/6

Régionales de Santé, au régional. Déployé, animé et coordonné par une équipe projet portée par le CHU de Lille – le Pôle National –, le 3114 se décline en une organisation territoriale à travers 15 Centres Répondants répartis sur la métropole et les outre-mers.

Chaque centre 3114 dispose d'une triple mission :

- Une mission de ligne téléphonique de recours à destination des personnes en détresse ou endeuilées par le suicide de leurs proches et des professionnels à leur contact,
- Une mission de soutien opérationnel à la stratégie de prévention du suicide déclinée dans la région concernée. Cette mission implique un travail de réseau avec l'ensemble des acteurs participant à cette stratégie, qu'ils relèvent du sanitaire, du socioéducatif, du médicosocial, du judiciaire ou de l'associatif,
- Une mission de participation aux travaux engagés par le Pôle National au bénéfice de l'ensemble des centres répondants ;

Le Centre Répondant 3114 de Bordeaux est porté par le Centre Hospitalier Charles Perrens. S'agissant des missions de réseau et de prévention, il couvre le territoire du sud de la Nouvelle-Aquitaine : Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques.

Références réglementaires et/ou institutionnelles

- Vu le Code général de la fonction publique et notamment ses articles L 332-15 à L 332-17, L 352 à L 352-4, L 352-6.

Missions et activités

Missions générales du poste

Les missions de l'assistant·e de service social du Centre Répondant 3114 s'organisent autour des principes généraux du métier d'assistant·e de service social. Il s'agit notamment d'avoir une approche globale de la situation des personnes accompagnées, de leur permettre d'être acteurs de leur développement, de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs contextes. Il s'agit de viser autant l'autonomie que l'inclusion sociale, le maintien ou le développement des solidarités ou des liens sociaux, l'éducation à la citoyenneté.

Dans le cadre du 3114, *ses activités sont structurées et mises en œuvre sous la responsabilité de la cadre de santé et coordonnées avec le médecin responsable du centre*, dans une optique d'aide à l'orientation des usagers, de création et de mobilisation du réseau de partenaires, de contribution à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé. Il·elle travaille en étroite collaboration avec les autres membres de l'équipe, en particulier le·la chargé·e de mission Réseau et Prévention du Suicide du Centre Répondant.



FICHE DE POSTE

Classification : P1
N° 2023-165

ASSISTANT·E DE SERVICE SOCIAL

3114 – Centre Répondant de Bordeaux Pôle P.U.M.A.

Page 3/6

Activités principales

1. Activités en lien avec le Centre Répondant 3114

Travail auprès des personnes sollicitant le 3114 en tenant compte de la globalité de leur situation en articulation avec les professionnels du centre répondant :

- Écouter, apporter conseil, information, prévention, soutien aux appelants de manière concertée avec le répondant ; le rappel des appelants se fera conjointement avec le répondant du 3114 afin de faciliter la cohérence des informations données
- Assurer un travail de liaison en-dehors du Centre Répondant 3114, avec les institutions ou associations, pour faciliter, si besoin, l'accès effectif aux droits et aux dispositifs d'aide et de soutien
- Apporter une expertise sociale aux appelants et aux professionnels du Centre Répondant 3114 dans le respect du partage des informations à caractère secret et ce, dans les domaines divers tels que : accès aux soins, ouverture et/ou maintien des droits, handicap, logement, emploi, précarité, protection des mineurs (enfants, adolescents), des personnes vulnérables, violences intrafamiliales, discriminations, etc.
- Informer/sensibiliser l'équipe pluridisciplinaire du Centre Répondant 3114 aux problématiques sociales et aux réponses possibles dans le cadre des politiques sociales et de leurs déclinaisons opérationnelles (dispositifs, établissements, etc.) : faciliter ainsi les orientations des appelants et améliorer le cas échéant le dispositif
- Participer aux réunions d'équipe du Centre Répondant 3114 et aux temps de supervision
- Faire de la double écoute pour mieux cerner les problématiques diverses des appelants et soutenir si nécessaire l'expertise du répondant du 3114
- Élaborer des fiches-ressource et des outils à destination de l'équipe du Centre Répondant 3114 sur divers sujets, en coordination avec le Pôle National au bénéfice de l'ensemble des Centres Répondants : protection des mineurs, logement, aides financières, dossiers de surendettement, accès aux droits, informations préoccupantes, conflits parentaux, etc.
- Réaliser une veille juridique et sociale et en partager les éléments les plus importants avec les autres membres de l'équipe du Centre Répondant
- Rédiger des comptes-rendus et tenir le dossier social
- Contribuer au recueil de données permettant de documenter les situations rencontrées, d'évaluer le dispositif et d'améliorer le volet social des accompagnements

2. Travail partenarial au sein du 3114

Ce travail avec les partenaires doit être réalisé en étroite collaboration avec le·la chargé·e de Réseau :

- Contribuer activement à la construction et au développement du réseau partenarial du Centre Répondant 3114 dans les champs sanitaire, médico-social, socio-éducatif, associatif et judiciaire, en articulation étroite avec le responsable du Centre Répondant et le·la chargé·e de Réseau du Centre Répondant 3114
- Apporter un appui spécifique aux partenaires du champ socio-éducatif ou médico-social en lien avec la thématique du suicide
- Participer en particulier aux travaux relatifs à la prévention du suicide avec les partenaires, à l'organisation d'événements autour de la prévention du suicide et/ou de la santé mentale, aux rencontres organisées par les réseaux institutionnels et associatifs



FICHE DE POSTE

Classification : P1
N° 2023-165

ASSISTANT·E DE SERVICE SOCIAL

3114 – Centre Répondant de Bordeaux Pôle P.U.M.A.

Page 4/6

- Veiller à la prise en compte des inégalités sociales et territoriales de santé dans l'ensemble des actions du centre 3114
- Participer à des actions de formation, d'information et de prévention dans le champ du suicide
- Contribuer au recueil de données et aux rapports concernant les partenariats liés à l'activité de l'assistant·e de service social du 3114

3. Travail institutionnel

- Participer aux réunions d'équipe et institutionnelles
- Participer aux instances d'articulation ou aux groupes de travail de l'établissement impliqués dans la prévention du suicide
- Participer à la supervision, au groupe d'analyse de pratiques s'ils sont proposés
- Accueillir et encadrer les stagiaires
- Contribuer à la rédaction du rapport d'activité annuel
- Collaborer avec le Pôle National :
 - en participant aux réunions de coordination
 - en participant aux groupes de travail
 - en contribuant à l'actualisation de l'annuaire des ressources et à sa promotion
 - en contribuant à l'élaboration d'outils nécessaires aux équipes du 3114

Caractéristiques de maîtrise du poste

Diplôme requis

- Diplôme d'État d'Assistant de Service Social (DEASS)

Connaissances

- Connaissance des politiques publiques et des partenaires, notamment dans le champ de la santé mentale
- Connaissance du cadre juridique de l'exercice de sa fonction en droit social, du travail et de la famille et plus particulièrement, connaissance souhaitée de la législation spécifique aux soins psychiatriques : soins sous contrainte, mesures de protection, dispositifs à destination des personnes en situation de handicap, mineurs, etc.
- Connaissance des populations à risque et des cadres de protection (alerte et protection des mineurs, violences faites aux femmes et aux enfants, précarité et grande précarité, vieillissement, addictions, discriminations, etc.)
- Connaissance et utilisation des principaux outils informatiques (messagerie et agenda Outlook, logiciels de bureautique type Microsoft Office...)
- Expérience d'activité sociale en institution hospitalière ou sanitaire souhaitée
- Des connaissances sur les déterminants des inégalités sociales et territoriales de santé et les stratégies de lutte contre les inégalités afférentes seront appréciées
- Des connaissances en suicidologie et en gestion de crise seront appréciées
- Une expérience professionnelle en milieu psychiatrique sera appréciée



FICHE DE POSTE

Classification : P1
N° 2023-165

ASSISTANT·E DE SERVICE SOCIAL

3114 – Centre Répondant de Bordeaux Pôle P.U.M.A.

Page 5/6

Savoir-faire

- Savoir se positionner dans le cadre de son expertise métier
- Techniques d'entretien social
- Méthodologie de l'accompagnement social individualisé
- Rédaction d'une information préoccupante et/ou d'un signalement judiciaire
- Techniques de communication et de négociation
- Pratique du travail pluridisciplinaire
- Promotion des relations partenariales

Savoir-être

- Empathie, capacités d'écoute et de recueil de la parole de la personne concernée
- Intérêt pour le travail en équipe pluriprofessionnelle et l'attention portée au partage des informations utiles à la continuité du projet du Centre répondant 3114
- Intérêt pour le travail en interprofessionnalité et en interdisciplinarité
- Capacité à travailler en autonomie au sein d'une équipe pluriprofessionnelle tout en s'appuyant sur les compétences des autres membres de l'équipe
- Dynamisme et capacité de mobilisation, esprit d'initiative
- Comportement adapté dans les relations avec autrui (usager / collègues / hiérarchie)
- Ouverture d'esprit et capacité à se remettre en question
- Capacité d'interpellation de sa ligne hiérarchique lors des situations complexes ou de danger
- Sens de l'intérêt général et des valeurs du service public

Relations

Relations internes

- Avec l'équipe du 3114 (AMA, médecins, IDE, psychologues, cadre de santé, chargée de réseau)
- Avec l'ensemble des professionnels des lignes téléphoniques du Centre Hospitalier Charles Perrens (VigilanS, QuestionsPsy...)
- Avec les cadres de santé et l'ensemble des équipes soignantes du Pôle PUMA

Relations externes

- Avec tous les professionnels intervenant dans le champ de la prévention du suicide ou auprès de personnes vulnérables
- Avec l'ensemble des Centres Répondants 3114 de France
- Avec le Pôle National 3114
- Avec les partenaires institutionnels médicaux, sociaux, médico-sociaux, éducatifs, associatifs et judiciaires du territoire
- Avec l'ARS Nouvelle-Aquitaine



FICHE DE POSTE

Classification : P1
N° 2023-165

ASSISTANT·E DE SERVICE SOCIAL

**3114 – Centre Répondant de Bordeaux Pôle
P.U.M.A.**

Page 6/6

Divers

- Permis B requis

Précisions

- Cette fiche de poste est susceptible d'évoluer en fonction des modifications de l'organisation du service et des activités du centre. Elle ne vise à aucune exhaustivité de missions, de tâches ou d'activités. Sa lecture s'effectue en lien avec les textes réglementaires régissant le métier, le référentiel métier-compétences et les référentiels de formation en vigueur.
- Une activité demandée à un agent et qui ne ferait pas partie de la présente fiche de poste ne saurait être opposée par ce dernier si celle-ci correspond au cadre réglementaire et professionnel décrit par les autres documents cités précédemment.
- L'agent est recruté au nom de l'établissement. En ce sens, il peut être appelé à réaliser occasionnellement ses missions sur un autre lieu que celui correspondant à son affectation habituelle.
- Pour des raisons de continuité de service, l'agent peut être sollicité lors de cas de force majeure (plan blanc, évènementiel, ...).
- En tant qu'agent de l'établissement, une participation active aux différentes réunions en place au sein du service, du pôle et/ou de l'institution pour lesquelles sa présence est requise.

E.P.I. : Nous rappelons que l'utilisation de produits ou matériels dangereux ou exposition à des matières biologiques, implique l'obligation du port des Équipements de Protection Individuelle et qu'il est de la responsabilité du professionnel de se protéger